

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSE**29/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19. En exercice :
19. Qui ont pris part à la
délibération :Vote 17
Pour 17
Contre 0
Abstention 0

Séance du 25 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
et le 25 juillet

à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs COSTA, MORELLI, PAOLINI, BENVENUTI, HLUŠICKA, SIMONETTI-MALASPINA, POLI et Mesdames LOUIS, GUARDINI, SCOTTO, SANCIU, PONZEVERA et VOLELLI.

Procuration : Mme ROVERE à Mr OLMETA, Mr PANZA à Mme GUARDINI, Mme FERRAGUTI à Mr MORELLI Yoann

DATE DE LA
CONVOCATION
17/07/2025
DATE AFFICHAGE
28/07/2025

Absent : Mme SEBASTIANI, Mr FEYDEL

Monsieur MORELLI Yoann a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :**SALLE POLYVALENTE : TARIF DE LOCATION ET APPROBATION DU REGLEMENT**

Le Maire rappelle au Conseil que la salle polyvalente est à présent en fonctionnement.

Cependant, pour une bonne organisation, il est nécessaire d'encadrer son utilisation. Le Maire présente le projet de règlement établi.

En outre, afin de contribuer aux frais d'entretien, il serait souhaitable de demander une participation financière aux utilisateurs.

Le Maire demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le projet de règlement proposé.
- **D'APPROUVER** la participation financière
- **DIT** que les tarifs seront les suivants :
 - Participation horaire 5,00 €
 - Reproduction d'une clé Selon le tarif facturé par le prestataire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.